

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il faut 5 à 7 ans en moyenne pour mener à bien un projet éolien.

LA PROSPECTION ET LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ

→ 6 À 18 MOIS

ÉTAPE
1

OBJECTIF

Identifier une zone propice, valider la volonté locale et sécuriser le foncier.

- Identification d'une zone d'implantation adaptée à l'éolien.
- Validation de la faisabilité du projet : visite du site potentiel, rencontre et échanges avec les élus.
- Obtention des accords pour les parcelles privées et les chemins communaux ou agricoles.

SIGNATURE DE PROMESSES DE BAUX ET DE SERVITUDES AUPRÈS DES ACTEURS PUBLICS ET/OU DE PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

OBJECTIF

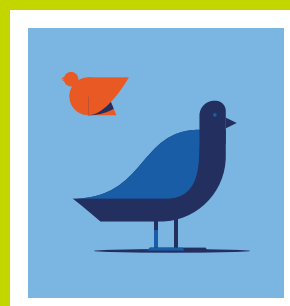
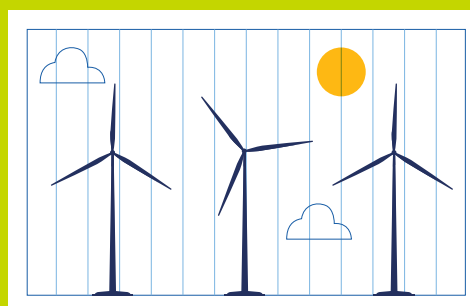
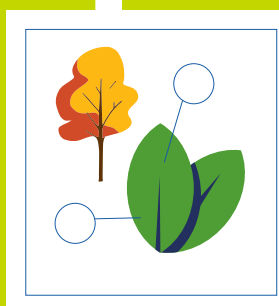
Définir et co-construire un projet dans son environnement et territoire.

ÉTAPE
2

LA CONCERTATION ET LA DÉFINITION DU PROJET

→ 12 À 24 MOIS

- Etudes techniques et environnementales (vent, acoustique, paysages, biodiversité).
- Concertation avec les parties prenantes locales et les habitants.
- Définition de l'implantation des éoliennes et du raccordement au réseau d'électricité.
- Définition de mesures environnementales et d'accompagnement pour les communes.
- Constitution du dossier de demande d'autorisation (études, plans, ...).



DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION ET SÉCURISATION DU RACCORDEMENT

LES DEMANDES D'AUTORISATION ET L'ENQUÊTE PUBLIQUE

→ 18 À 24 MOIS

ÉTAPE
3

OBJECTIF

Valider le projet

- Dépôt de la demande d'autorisation environnementale.
- Validation du projet par des services spécialisés de l'Etat (environnement, paysage, santé, sécurité aérienne, ...).
- Organisation et tenue de l'enquête publique dans les communes concernées, riveraines et sur Internet.

AUTORISÉ

OBTENTION DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

ÉTAPE
4

LA CANDIDATURE À L'APPEL D'OFFRES DE LA CRE*

→ 6 MOIS

OBJECTIF

Définir le prix de l'électricité produite

- Obtention d'un tarif de vente de l'électricité après appel d'offres ou déterminé par la réglementation pour les plus petits parcs.

OBTENTION D'UN PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ FIXÉ POUR LE FUTUR PARC



* Commission de Régulation de l'Energie

LA CONSTRUCTION ET MISE EN SERVICE

Préparation du chantier
→ 6 À 8 MOIS

Travaux
→ 9 À 12 MOIS

ÉTAPE
5

OBJECTIF

Mettre en production le parc éolien

- Lancement des appels d'offres : achat des éoliennes et sélection des différentes sociétés qui travailleront sur le chantier.
- Etat des lieux et planification du chantier, coordination avec les parties prenantes locales.
- Suivi environnemental du chantier par un écologue tiers.
- Réalisation d'aménagements (accès au parc, base vie, ...).
- Assemblage des éoliennes et raccordement souterrain au poste électrique.
- Mise en place des mesures environnementales et d'accompagnements prévues.

MISE EN SERVICE DU PARC

MISE EN SERVICE ET EXPLOITATION DU PARC